



GROUPE KORIAN

Une occasion manquée !

La prime d'intéressement pour les salariés « n'intéresse » que la CFDT santé-sociaux !

Le contrat d'intéressement signé par la CFDT santé-sociaux avec le groupe Korian ne pourra pas être appliqué pour les salariés en raison de l'opposition des autres organisations syndicales, majoritaires.

Ce contrat aurait pourtant permis l'attribution d'une prime d'intéressement à l'ensemble des salariés – comme pour ceux de Médotel jusqu'en 2006 - et particulièrement pour les 4000 salariés qui n'en n'ont jamais bénéficié.

Cet accord, même imparfait, est une occasion manquée pour les salariés d'être enfin reconnus dans leurs efforts de prise en charge des personnes accueillis et dans leur participation au bon fonctionnement de leurs établissements.

Malgré ce coup d'arrêt porté à une meilleure valorisation des salariés du groupe Korian, la CFDT santé-sociaux poursuivra ses efforts pour que les avantages aux salariés se concrétisent dès que possible.

La CFDT, c'est faire.....



Je souhaite contacter un responsable CFDT santé sociaux

Je souhaite adhérer à la CFDT

NomPrénom

Adresse

Mail.....

Téléphone

COUPON à envoyé à Fédération CFDT santé sociaux - 47 avenue Simon Bolivar - 75950 Paris – Mail : federation@sante-sociaux.cfdt.fr

Fédération CFDT des services de santé et services sociaux

47/49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19 - tél. 01 56 41 52 00 - fax 01 42 02 48 08

Mèl : federation@sante-sociaux.cfdt.fr – Site Internet : www.sante-sociaux.cfdt.fr

octobre 2008